

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 52 (1914)  
**Heft:** 26

**Artikel:** La chère a la Lolo  
**Autor:** Marc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-210506>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LA CHÈRA A LA LOLO

Monsu S. G. vo z'ein a racontá de iena de-  
gando passá, que sè parláve de la Lolo  
que l'aváí fam de sè marya et que desáí  
àò syndico :

— L'ámo mí on gros Motai dein mon lhí, qu'on  
syndico dein lo lhí à n'áutra.

Cllia Lolo l'etàí quemet ein a bin : voliáve  
servi l'è z'uti que lo bon Dieu láí aváí fè. Res-  
seimbliáve on bocon à 'na certaina Caton que  
l'ètan prau su d'à pareint. Cllia Caton n'etàí pas  
oncora tant vilhie et l'etàí poutra. N'etàí pas ma-  
ryáíe, má cein láí graváve pas d'aváí dáí boufbo,  
quasu tote lè z'annáíe, et que lè failláí plliéssí  
pè la coumouna. Lè municipau n'ètant pas tant  
contèint por cein que cllia femalla et sè batar  
cotávnt gros à la coumouna.

A onna tenáblia de la Municipalité, lo syn-  
dico, que voliáve que cllí commerce botsáí,  
l'aváí demandá à la gaupa, cò l'etàí lo pére dau  
derráí et la gaupa l'aváí repondu :

— Lo pére l'è monsu lo syndico et tota la mu-  
nicipalité, du que l'è leu que paíant.

L'etàí dan 'na rouáta quemet vo váide, assebin  
l'a faliu la betá dein iena de clliau máison que  
láí diant « de relèvement », iò que láí fut bo et  
bin et que láí sè plliézáí prau. On etàí dza on  
máí de décembre, fasáí frá, et on coup que la  
Caton l'etàí àò páilo, dè coté lo fornet avoué  
'na dama de cllí l' « asile », la dama láí fá  
dinse :

— Eh bin ! Caton, vo faut vo corredzi et no  
promette que vo ne voliáí pe rein fère de clliau  
z'einfant. Djura lo.

— Eh bin, Madama, vo djuro que sti coup sa-  
ráí lo derráí... po sti an.

MARC A LOUIS.

**C'est l'air qui fait la chanson.** — Au dessert,  
un des invités de Mme X... parle d'une chanson  
grivoise qui fait actuellement florès parmi les  
étudiants de Paris.

— Oh ! chantez-nous-la, dit Mme X...

— C'est impossible, elle est vraiment trop  
teste.

— Eh bien, dites-nous seulement les paroles !

## UN CHANT PAR MOIS

On a déploré à maintes reprises et fort jus-  
tement que nous ne soyions pas capables,  
dans nos réunions, banquets, fêtes patrio-  
tiques, dans nos courses et promenades, de  
chanter convenablement nos chants nationaux.  
Passe encore l'air ; on le fredonne plus ou moins  
juste et plus ou moins bien ; mais pour les pa-  
roles, « va-l'en voir s'ils viennent, Jean ! » On  
en sait par cœur la première strophe, parfois  
même pas complètement ; et c'est tout. De la  
seconde strophe, à peine connaît-on le premier  
vers ; les suivantes sont absolument ignorées.  
Et voilà pourquoi de déplorables chansons de  
guinguettes faubouriennes et d'importation  
étrangère ont le pas sur nos chants du pays.  
C'est triste !

Il y a deux ou trois ans, le *Conteur* avait  
consulté ses lecteurs pour savoir quels étaient, à  
leur avis, les dix chants nationaux que tout  
Suisse doit au moins connaître par cœur, mu-  
sique et paroles. Les réponses arrivèrent nom-  
breuses ; elles variaient passablement.

En publiant le résultat de cette consultation  
et le nombre de suffrages obtenus par chacun  
des chants indiqués, le *Conteur* avait exprimé  
le vœu que l'Etat mît la question à l'étude et,  
éventuellement, fit imprimer et distribuer, dans  
toutes les écoles, un modeste recueil contenant  
la musique et les paroles des dix ou quinze  
chants nationaux qui auraient été choisis. Ce  
vœu, bien modeste pourtant, attend toujours  
satisfaction.

Or, pour tromper les longueurs de l'attente et  
aussi pour couper court à toutes les excuses des  
« patriotes » qui disent ne pas connaître ces  
chœurs, le *Conteur* publiera chaque mois, jus-  
qu'à concurrence de dix ou quinze, les paroles  
— c'est ce que l'on ignore le plus souvent —  
d'un de nos chants patriotiques, d'entre les plus  
populaires, bien que les moins sus.

Nous aurions dû peut-être débiter par  
l'*Hymne national* (O monts indépendants !) ou  
par le *Cantique suisse*. Vrai ! nous n'osons pas !  
Il nous semble que ce serait faire affront à nos  
sentiments patriotiques. Ces deux chants, tout  
le monde les sait, intégralement, car tout le  
monde doit les savoir.

Partant donc de cette assurance, commençons  
par le chœur dont les paroles sont de Louis  
Durand, un poète vaudois, la musique de J.-B.  
Weber et qui a pour titre :

## L'amour du pays.

Tout Suisse porte dans son cœur  
Un sentiment fidèle :  
Tantôt plaisir, tantôt douleur,  
Vers l'Alpe, il nous rappelle.  
Ce sentiment où sont unis  
Tant de charmes,  
Tant de larmes,  
Son nom, c'est l'amour du pays,  
Et pour l'absent : mal du pays.

Quand on gravit l'étroit sentier,  
Qui mène jusqu'aux cimes ;  
Quand on franchit le fier glacier,  
Qui pend sur les abîmes,  
Les cœurs ne sont-ils pas saisis  
Et de charmes,  
Et d'alarmes,  
Qui font aimer ce beau pays  
Et font rêver tous ses amis.

Des cloches, dans l'air du matin,  
S'élève l'harmonie,  
Et des bergers, le chant lointain  
Y joint sa mélodie,  
Tableaux et chants restent unis,  
Pleins de charmes,  
Pleins de larmes ;  
Le cœur s'émeut loin du pays,  
Quand par ces chants il est surpris.

## Rassurée.

Un bien bon garçon que l'ami X... ! Dommage,  
seulement, qu'il ne sache pas mieux prendre son  
plaisir au domicile conjugal, duquel il s'éclipse  
trop souvent. Sa brave femme, très sédentaire,  
se plaint avec raison de ces fréquentes désertions.

L'autre jour, on vint apprendre à Mme X...  
que son mari a fait une chute et s'est blessé à  
la jambe. On a dû le transporter directement à  
l'hôpital où il lui faudra bien rester cinq à six  
semaines, si ce n'est plus. Elle monte alors im-  
médiatement à l'hôpital pour le voir.

Quand elle se fut fait conter tout au long l'ac-  
cident, décrire la blessure et les soins qu'elle  
exigeait ; quand, surtout, elle eut appris de la  
sœur que ce ne serait qu'une affaire de temps,  
qu'il n'y avait aucun danger, Mme X... se  
tourna vers son mari et, d'un ton tout à fait ré-  
signé :

— Enfin, à présent, je suis tranquillisée pour  
un moment ; je saurai au moins où tu es !

**Assez d'eau !** — Ceci se passait à Vevey.

Un citoyen de cette ville, bien connu dans la  
contrée pour sa familiarité avec tout le monde  
et ses bonnes réparties, voit un jour de forte  
chaleur un de nos hauts magistrats boire à  
même le goulot de la petite fontaine de la  
gare.

— Hé ! là (ici le prénom du magistrat), ne bois  
pas tant de cette eau ; tu vas te gâter ta soif !

## AUTOUR DU FOYER, EN 1830

I

Voici une pittoresque et intéressante description  
d'une cuisine dans la campagne vaudoise, en 1830.  
Il fait bon s'asseoir un moment au foyer de nos  
grand'mères.

La cuisine est le lieu où se retrouvent et se  
réunissent, durant les longues soirées  
d'hiver, les membres de la famille que le  
travail extérieur a dispersés et retenus comme  
éloignés pendant la belle saison ; elle est, à ce  
point de vue, le creuset où s'épurent et se re-  
trempent les affections.

La cuisine est pavée de briques et son plafond  
est enfumé et noir comme l'ébène. Un *ratelier*  
qui fait face à la porte, supporte et étale la vais-  
selle représentée par des assiettes de faïence, de  
terre plus commune encore, et par des plats et  
des soupières de même qualité. — Au rayon  
supérieur sont retenus, dans des mortaises, les  
ustensiles de cuivre et de tôle derrière lesquels  
se cachent, comme honteuses de leur infériorité  
et de leur grand âge, les cafetières à fond jaune  
et à chaussons qui faisaient les délices de nos  
grand'mères, et que de plus modernes, de plus  
élégantes, pour ne pas dire de meilleures, ont  
fait reculer ici à une hauteur qui semble indi-  
quer l'éloignement des siècles qui les créa, et  
donner la mesure de la répugnance qu'elles ins-  
pirent aux goûts luxueux de notre époque. —  
Entre les deux rayons inférieurs, beaucoup plus  
espacés que les autres, trônent, d'un côté, la  
*seille* (le seau) qui contient la provision d'eau  
dans laquelle nage la *casse jaune*, et de l'autre,  
la *grolette*<sup>2</sup> et le *caassoton*.

À l'une des planches de sapin qui forment  
côtés du dressoir, sont suspendus la brillante  
bassinatoire et l'ustensile précieux qui sert à la  
torréfaction du café, et de l'autre sont fixés le  
plat à barbe et le couteau multiple qu'on em-  
ploie à diviser les raves en ces charmants filets  
blancs dont on fait la *compote*. Enfin, sous le  
dressoir, et reposant sur le carrelage, sont ali-  
gnés symétriquement et par rang de capacité  
toutes les marmites dont on a une ample collec-  
tion.

Vis-à-vis du dressoir est un buffet vitré où se  
tient, sous clef, la vaisselle des grandes occa-  
sions, qu'on conserve avec plus de soin, mais  
qu'on aime à laisser voir ; puis, peut-être que  
quelques pièces d'argenterie que des parrains  
marraines généreux ont offert aux enfants un  
jour même du baptême de leurs filleuls ou  
filleules. Derrière les vitres de cette armoire on  
remarque aussi, exposés en guise de chinoises  
ries, quelques petits objets de luxe tels que  
une statuette en plâtre du premier Napoléon  
debout sur son inexorable rocher de Sainte-Hé-  
lène, tenant une lunette de longue-vue de la  
main droite et cachant la gauche entre le tri-  
sième et le quatrième bouton de son habit ;  
un mot, un Napoléon à la pose traditionnelle  
auquel sert de pendant un perroquet aux vives  
couleurs et fait de même matière. Enfin, quel-  
ques chaises dont le fond est de bois ou de  
paille, une table sur laquelle se prélassent l'im-  
portant et l'inamovible *terru*<sup>3</sup>, complètent l'ar-  
meublement rustique.

<sup>1</sup> Dressoir à plusieurs gradins où l'on étale la vaisselle.  
Ce meuble, relégué aujourd'hui à la campagne, ornait  
dis les salons. Les comtesses et grandes dames avaient  
dressoirs à trois gradins, les femmes des chevaliers  
deux gradins, les autres sans gradins. — Ces gradins  
paraissent avoir indiqué le rang, signifiaient-ils peut-être  
les pas faits pour se rapprocher du chef suprême de l'Etat ?  
Et notre âge ferait-il l'explication ou la satire de cette dis-  
tinction, en tolérant pour tous un nombre indéterminé de  
gradins qui ne conduisent qu'aux trônes des araignées qui  
ont suspendu leur toile dans l'espace ménagé entre le dressoir  
et le plafond, espace hors de l'atteinte salutaire du  
balai.

<sup>2</sup> La *grolette* est un instrument culinaire des plus impor-  
tants. Il est fait de terre de Porrentruy et sert à la cuisson  
des mets dont la délicatesse et le prix ont réduit la quantité.

<sup>3</sup> Le *terru* est un pot d'étain ou de grès qui se remplit  
de piquette plusieurs fois par jour et qui est la source com-  
mune où chacun va se désaltérer sans qu'il soit jamais  
question d'un droit de préséance.